



Les toilettes sèches de Marc Bornemisza : une prise en compte des problèmes rencontrés par les femmes sur les chantiers. Marc Bornemisza Avant-PREMieres 02 96 52 19 69

EDITO |

## Une étape passionnante

Qu'il s'agisse d'un défi personnel ou d'une stratégie d'adaptation, la création de son activité est une étape fondatrice de son parcours de vie. C'est, dans la vie d'une femme ou d'un homme, un moment d'exaltation. Et c'est, aujourd'hui, en apparence, extrêmement simple.... Mais réussir à vivre de son savoir-faire constitue une réelle complexité, « se vivre » entrepreneur suppose une remise en cause permanente et pérenniser son activité est un vrai métier.

L'objectif, la finalité des Coopératives d'activités et d'emploi ® ne se cantonnent pas aux statistiques de création d'entités juridiques ou d'emplois. Leur ambition est de contribuer à construire des parcours sereins et sécurisés qui s'inscrivent dans le temps. Lieux d'apprentissages aux fonctions d'entrepreneurs et école de la coopération, les coopératives d'activités et d'emploi ® permettent aux porteurs de projet de « construire leur avenir ».

**C'est passionnant !**

**LA COOPÉRATIVE D'ACTIVITÉS ET D'EMPLOI ®** Créer son activité en toute sécurité

# Ouvrir les chantiers

**Bâti-Sittelle dans le Morbihan, Penn Ar Bât dans le Finistère, Elan Bâtisseurs pour l'Ille et Vilaine et Bâti-PREMieres en Côtes d'Armor, quatre coopératives d'activités et d'emploi ® spécialisées dans les métiers du bâtiment ont ouvert leurs portes au cours de l'année 2008.**

**Soutenues par l'Europe, l'Etat, les Conseils Généraux et collectivités locales, les quatre nouvelles structures, appuyées par la fédération Scop Btp, sont inscrites et financées dans la filière bâtiment de la Région Bretagne.**

A l'instar de ses trois consœurs, Bâti-PREMieres a donc ouvert ses premiers chantiers et accueilli les premiers entrepreneurs-salariés. Ils sont menuisiers, plaquistes, peintres, décorateurs, agenceurs, maçons-paysagistes, carreleurs, éco-contracteurs. Accompagnés par un conducteur de travaux expérimenté, ils acquièrent les compétences complémentaires à leurs savoir-faire techniques. Ils deviennent gestionnaires, conseillers, vendeurs, femmes et hommes de marketing et de la prévention des risques. Ils réalisent leurs premiers chantiers en proposant à leurs clients un travail suivi et garanti par des assurances professionnelles et décennales.

Parce que c'est culturel dans le secteur du bâtiment, instantanément les entrepreneurs-salariés de Bâti-PREMieres ont coopéré entre eux, mutualisé leurs expériences et co-traité des marchés. L'idée de co-construction des activités prend ici tout son sens.

Trois chantiers spécifiques sont ouverts en matière d'accompagnement par la coopérative :

- L'accompagnement des femmes créatrices de leur activité dans le bâtiment, en partenariat avec la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances,
  - Le développement d'une réponse « éco-construction », en partenariat avec les autres coopératives d'activités de l'Ouest,
  - L'organisation de chantiers et la prévention des risques professionnels. Une convention a été signée entre les Coopératives d'activités et d'emploi ® de l'Ouest et l'OPPBTP.
- C'est à un parcours sécurisé, professionnelisé et solidaire que la coopérative convie des porteurs de projet qui veulent apprendre en réalisant, apprendre pour construire des entreprises pérennes.

## Bâti-PREMières

Cinq réponses à cinq questions pour mieux comprendre les modalités d'intervention de la coopérative d'activités et d'emploi ® du bâtiment. Plus d'info sur [www.bati-premieres.coop](http://www.bati-premieres.coop).

### ► Qui peut être dirigé vers Bâti-PREMières ?

Tout porteur de projet de création de son entreprise, possédant un savoir-faire professionnel avéré dans les métiers du bâtiment, s'inscrivant dans une dynamique collective.

La première prise de contact se fait par téléphone en appelant le **02 96 52 19 69** (le standard des Coopératives d'activités et d'emploi des Côtes d'Armor)

### ► Comment rentrer dans la coopérative ?

Après avoir suivi une information collective de présentation des valeurs et modes organisationnels, le porteur de projet est reçu par le responsable technique puis par le gérant de Bâti-PREMières. Les échanges portent sur le projet et le parcours du porteur.

Un test du savoir-faire peut être souhaité par la coopérative afin d'éclairer sa décision quant à l'entrée du futur entrepreneur.

### ► Quel est le parcours du porteur de projet ?

Lorsque coopérative et porteur de projet sont d'accord pour travailler ensemble, ils signent ensemble une « convention d'accompagnement » qui permet au porteur de projet d'intégrer le groupe, de commencer à prospecter, d'élaborer ses premiers devis. Ceux-ci sont obligatoirement validés par le responsable technique de la coopérative.

Dès la signature du premier devis, le porteur est embauché en CDI à temps partiel par la coopérative. Il devient **entrepreneur-salarié**.

### ► Comment est il rémunéré ?

Sur le chiffre d'affaires réalisé par l'entrepreneur, la TVA est versée, ses achats de matériaux, ses investissements et ses charges d'exploitation lui sont remboursés. Il reste alors une somme disponible pour le salaire qui lui est versé. La coopérative règle pour lui les charges sociales, salariales et patronales. Il continue, le cas échéant, de percevoir des allocations qu'il peut cumuler dans la limite de la législation en vigueur. L'entrepreneur-salarié participe au fonctionnement de la coopérative à hauteur de 12% de son chiffre d'affaires.

### ► Et à la sortie ?

L'entrepreneur quitte la coopérative, si son test est probant, pour créer son entreprise. Il a vérifié que son savoir-faire correspondait à un marché, il a acquis les compétences d'entrepreneur. Il peut voler de ses propres ailes... ou rester dans la coopérative en devenant associé.

**C'est simple**

**ZOOM** L'accès aux métiers du bâtiment

# Des femmes dans le bâtiment

Mesdames Françoise Kieffer, déléguée régionale et Bernadette Vandendriesche, déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité des chances, président le comité de pilotage mis en place par Bâti-PREMières pour imaginer un accompagnement spécifique des femmes créatrices d'entreprises dans le secteur du bâtiment et qui testent leur projet au sein des coopératives d'activités et d'emploi ®.

Pendant longtemps, la question de l'accès des femmes aux métiers du bâtiment ne s'est pas posée, ces métiers, fondés sur une forte culture du chantier étant, par tradition, considérés comme des métiers d'hommes.

Aujourd'hui, malgré une récente évolution favorable, il n'y a que 1,6% de femmes parmi les salariés de production dans le secteur du bâtiment. Face aux représentations et aux préjugés culturels, l'objectif est avant tout de combattre les stéréotypes, d'informer, d'entraîner et de persuader les acteurs dans leur diversité afin de favoriser l'entrepreneuriat des femmes dans le bâtiment.

Parce qu'elles permettent de mieux articuler temps professionnel et temps personnel pendant la création d'entreprise, les coopératives d'activités et d'emploi ® (CAE) accompagnent autant de femmes que d'hommes (alors que seulement 1/3 des créations d'entreprises en France sont le fait de femmes). Les CAE bretonnes, autour de Bâti-PREMières, ont donc décidé, avec le soutien de la Délégation aux Droits des Femmes et à l'Egalité des Chances, d'être ambitieuses en matière d'accompagnement des femmes créatrices dans le bâtiment. L'objectif est de compter 25% de femmes entrepreneures-salariées dans les CAE, d'ici trois ans et de leur offrir les meilleures conditions d'accès au succès. Mais le rôle de la coopérative ne s'arrêtera pas à l'intégration en son sein. En effet, les femmes qui, pour diverses raisons (habilitation technique par exemple), ne pourront pas intégrer de suite la structure, seront réorientées vers les organismes constituant un réseau d'accompagnement adhoc (Cité des Métiers, Bâtipole, Missions locales, Maisons de l'Emploi, Afpa, Greta, Lycée Freyssinet, Ecole de projet Interstices...).

Le parcours de ces femmes sera suivi par Sophie Fouquetau, consultante de l'Afpa Conseil et des outils d'accompagnement seront mis en œuvre. L'expérimentation sur Bâti-PREMières sera étendue aux CAE bretonnes courant 2009. Une journée régionale d'échanges sur l'accompagnement des femmes créatrices dans le bâtiment se déroulera avant l'été 2009.

**« Face aux représentations et aux préjugés culturels, l'objectif est avant tout de combattre les stéréotypes, d'informer, d'entraîner et de persuader les acteurs dans leur diversité afin de favoriser l'entrepreneuriat des femmes dans le bâtiment. »**



# Sécuriser les parcours

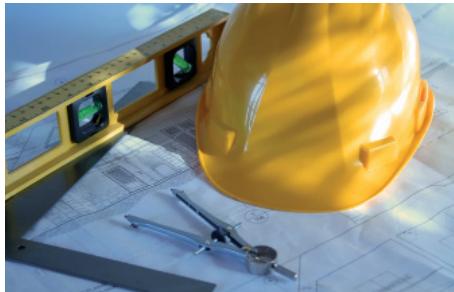
**Le 25 février 2009, Le réseau des Coopératives d'activités et d'emploi ® « Coopérer pour Entreprendre Grand Ouest » a signé avec l'OPPBTP (Organisme paritaire de prévention du BTP) une convention de partenariat exemplaire.**

En présence de Monsieur Choquet, président de la fédération régionale des Scop BTP, Dominique Babilotte, représentant Coopérer pour Entreprendre Grand Ouest, a signé une convention de partenariat avec Monsieur Jean-Pierre GOURIOU, Président de l'OPPBTP. Les trois acteurs de cette convention se sont, sans difficulté, retrouvés autour de deux mots forts : sécurisation et accompagnement.

En effet, pour les uns comme pour les autres, il s'agit bien d'accompagner pour sécuriser qui le parcours, qui les chantiers, qui l'activité économique des entrepreneurs-salariés des CAE bâtiment. Les partenaires ont également exprimé une convergence de vue quant aux dangers que porte le nouveau statut d'auto-entrepreneur sur ces trois dimensions.

La convention va permettre aux entrepreneurs-salariés des CAE de découvrir

la prévention des risques, ses grands principes et ses conditions de mise en œuvre, notamment par la rédaction des « documents uniques ». Les conseillers de l'OPPBTP pourront venir sur les chantiers épauler et accompagner les entrepreneurs-salariés dans leur travail de sécurisation. Ce partenariat est guidé par l'exigence de professionnalisme des futurs chefs d'entreprises qui seront issus des CAE.



« Il s'agit bien d'accompagner pour sécuriser qui le parcours, qui les chantiers, qui l'activité économique des entrepreneurs-salariés des CAE bâtiment. »



**VOUS rénovez votre maison ?**

**appelez-nous !**

**Bati-Premieres**  
02 96 52 48 94

**Un collectif d'entrepreneurs expérimentés**

Tous corps de métiers pour l'amélioration intérieure et extérieure de votre habitat.

## C'EST DEMAIN |

### Vous avez dit coopératif !

**Analyse des segments de marché, construction d'argumentaires, les entrepreneurs-salariés de Bati-Premieres mettent à profit les ateliers de formation pour agir en apprenant.**

A preuve, ce flyer, première réalisation publicitaire collective, propose aux personnes qui rénovent, les services du collectif d'entrepreneurs de Bati-Premieres. Les documents seront distribués par les entrepreneurs aux alentours de leurs chantiers. Un numéro de téléphone unique 02 96 52 48 94 en réception d'appel est mis en œuvre. Le client aura un seul interlocuteur, les entrepreneurs-salariés se relayant pour répondre aux appels pour le compte du collectif.

Le graphisme a été conçu par Marion Miquel, entrepreneuse-salariée d'Avant-Premieres.

#### AU PROGRAMME DES CHANTIERS DE FORMATION :

- « Réaliser un devis » - « Vendre le prix » - « Le plan de prévention des risques » - « Organisation de chantier »
- « Réaliser son plan d'action commerciale » etc..

#### À VOTRE SERVICE

**ANTHONY COUSIN** Menuisier  
d'agencement  
cousintole@free.fr  
06 32 35 42 28 • Paimpol

**CYRIL BALAN** Maçonnerie traditionnelle, enduit et isolation écologique  
06 13 07 77 98 Guenroc

**DAVID PENAUT** Paysagiste, maçon  
davidpenault@hotmail.fr  
06 32 43 32 71 Binic

**JOELLE PRESSE** Peintre décoratrice  
joelle.coulange@wanadoo.fr  
06 84 88 40 04 • Plélo

**JULIEN PERROT** Peintre  
06 84 22 13 33 • Plestin les grèves

**MARINE VASSAL** Carreleur Mosaïste  
marinevassal@hotmail.fr  
06 66 56 31 05 • Saint Brieuc

**MUHAMED KILCIK** Plaquiste  
muhamed-kilcik@hotmail.fr  
06 70 02 25 28 • Pommerit le vicomte

**STÉPHANE CRESSIOT** Menuisier, agenceur  
stephane.cressiot@orange.fr  
06 03 25 65 15 • Yffiniac

**THIERRY BEAUSSIER** Dessinateur, service aux artisans  
thierrybeausier@orange.fr  
02 96 86 06 07 • Plumaudan

**YOANN MOURIER** Menuisier  
mouriry@orange.fr  
06 68 21 75 55 • Le Vieux Marché

**Ils ont posé les premières pierres ... de Bati-Premieres !**



**Bastien Guédon** est le conducteur de travaux de Bati-Premieres. Après un DUT et une maîtrise en génie civil, Bastien a occupé plusieurs postes de direction et d'encadrement dans l'industrie et le bâtiment.

« Je pense, grâce à ma connaissance du bâtiment et mon expérience de la gestion opérationnelle, pouvoir aider et guider les porteurs de projets vers la création de leurs propres sociétés.

Nous avons mis en place des ateliers collectifs qui nous permettent d'échanger sur nos expériences et de travailler sur différents sujets nécessaires au bon apprentissage du métier de chef d'entreprise »

## PORTRAITS CROISÉS Marine Vassal et Stéphane Cressiot

# Entrepreneurs-salariés de Bâti-PREMieres

## MARINE VASSAL

Elle a une double casquette, ou plus exactement une casquette « côté Beaux Arts » et un casque pour le bâtiment. Après un diplôme des Beaux Arts obtenu en 1995 concrétisant sa passion pour le dessin, Marine a cherché à étendre les vecteurs de son expression artistique. C'est en passant un CAP de carreleur mosaïste, qu'elle va ouvrir sa créativité à d'autres supports et lieux d'intervention. Ce sera, notamment le cas lors d'un gros chantier très formateur en Autriche.

En Bretagne depuis quatre ans, la néo-brioche met son talent au service de l'édition graphique, mais aussi de la décoration et de la mosaïque. Cette pluriactivité qui peut s'exercer dans les deux coopératives « Avant-PREMieres » et « Bâti-PREMieres » lui convient tout à fait.

*« J'ai choisi la coopérative parce quelle m'est apparue comme la structure idéale pour tester l'ensemble des activités que j'aimerais exercer. Elle m'offre les structures juridiques et comptables adéquates aux différents domaines de mes activités, tout en me laissant une grande liberté d'action. J'avais besoin d'être informée clairement sur les différents statuts possibles mais aussi d'être formée à la gestion d'entreprise. Dès les premiers contacts avec Avant-PREMieres, les relations humaines et l'esprit de solidarité et d'échanges m'ont agréablement surprise, je me suis tout de suite sentie entourée et prise au sérieux.*

*Au sein de la coopérative, j'ai l'intention d'acquérir les connaissances nécessaires à mon indépendance professionnelle, tester l'ensemble de mon savoir faire sans restriction, et pourquoi pas commencer à créer un réseau. J'y recherche un accompagnement objectif et tolérant, une émulation collective due au contact avec les autres entrepreneurs salariés, des conseils et une critique pertinente, dans le but de rendre mon projet plus réaliste et fiable. Une grande liberté sans gros risque !*  Marine Vassal



**MARINE VASSAL,  
CARRELAGE,  
MOSAÏQUE  
06 66 56 31 05**

Marine, une casquette côté « Beaux Arts » et un casque pour la bâtiment.



**Stéphane Cressiot,  
menuisier accompagne  
volontiers les nouveaux  
entrepreneurs**

## STÉPHANE CRESSIOT

Avec un brevet de compagnon ébéniste et une expérience de commercial, Stéphane Cressiot est venu chercher dans la coopérative les éléments et outils de gestion qui lui manquaient. «Coopérer pour Entreprendre» la signature des coopératives d'activités et d'emploi ®, prend tous son sens avec lui. Dès son entrée dans Bâti-PREMieres, il a ouvert son carnet d'adresses à ses collègues. Il accompagne volontiers les nouveaux entrepreneurs dans leurs premières démarches et sur les chantiers.

*Dès les premiers entretiens j'ai trouvé une écoute et des réponses précises aux questions que je me posais. Je me suis senti bien dès le départ. Le fait de participer à la coopérative me procure une autre dimension, celle d'être utile à un collectif, au-delà de ma propre création d'entreprise.*

*Plus tard, j'aimerais pouvoir intégrer la coopérative d'emploi, c'est-à-dire continuer à développer mon activité individuelle mais dans un cadre collectif et solidaire. Je crois beaucoup dans la mutualisation et au partage d'idées.*

**STÉPHANE CRESSIOT, MENUISERIE,  
AGENCEMENT 06 03 25 65 15**

**Bâti-PREMieres**  
43A, rue de Brest 22360 LANGUEUX  
02 96 52 19 69  
contact@bati-premieres.coop

Bâti-PREMieres est financé par la Région Bretagne et le Conseil Général des Côtes d'Armor  
Directeur de la publication Dominique BABILOTTE, gérant.



Imprimé sur  
du papier recyclé

